

Commission Téléphonie Numérique 12/10/2020

La commission « Téléphonie-Numérique » s'est réunie pour la première fois le 12/10/2020 à 20h30.

Présents :

Mme Andrée Angeli, Mme Nadine Depeyre, Mr François Depeyre, Mr Bernard Tisserand, Mr Christian Prunster, Mr Jacques Béchaz.

Nous organisons un premier tour de table, où tous les participants ont donné leur avis sur le travail de la commission.

Il émane de ce tour de table trois objectifs principaux :

- Informer les habitants du village sur l'évolution de la Fibre.
- Créer un site internet municipal, relié aux réseaux sociaux.
- Point web pour dépanner les personnes qui n'auraient pas d'accès internet dû à leur connexion et/ou à un manque de matériel.

Evolution de la fibre optique à La Pierre :

Tous les villageois éprouvent le besoin d'être informés sérieusement sur ce thème.

« Où en est le village par rapport au numérique et à la fibre ? »

Christian donne des infos sur cette réunion du département qui s'est tenue à Serres le 30 septembre.

Normalement, la fibre devrait « arriver » à La Pierre en 2021.

Mais il y a toujours un délai important entre le moment où cette fibre est disponible au niveau du village, et le moment où elle est installée chez le particulier.

Est-ce que le plan d'adressage de la commune doit être terminé pour que les opérateurs puissent réaliser cette dernière phase de connexion ?

Suite à toutes ces questions, nous décidons d'enquêter :

- Auprès des communes du département, qui ont déjà vécu ce processus.
 - Auprès des instances chargées de ce travail.
- L'objectif de la commission est de bien connaître les différentes phases de la mise en place de la fibre afin de donner les informations les plus précises possibles.

Création d'un site internet municipal :

Christian nous indique les différentes phases techniques de création d'un site.

Les différentes phases de mise en place d'une politique de communication :

- Identification des besoins des habitants et de la commune.
- Pour satisfaire le plus de monde possible, traiter les infos « chaudes » et « froides ».
- Exemple typique de ce qui se fait dans le monde du numérique : site internet pour les infos « froides et chaudes » essentiel pour l'historique, 1 réseau social pour infos « chaudes » qui est adapté à une certaine frange de la population, et une sorte de newsletter, ou juste mail : le tout, bien sûr lié.

François nous sensibilise sur la nécessité d'être relié aux différents réseaux sociaux.

Jacques nous résume le travail qu'il a déjà réalisé sur ce thème.

Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité d'un cahier des charges avec les caractéristiques suivantes :

- Outil de communication
- Vitrine du village
- Guichet de services éventuels
- Pérennité du site, lié à la facilité d'entretien et de mise à jour.
- Nécessité d'un support professionnel.
- Un prix qui ne doit pas dépasser 250 € par an.

Après examen des différentes solutions, nous en déduisons que le service « Campagnol » de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) serait peut-être un bon compromis.

Point web communal :

Afin de pallier à la pénurie (même provisoire) de la couverture numérique de certaines zones du village, et pour aider les habitants à se familiariser avec ces techniques de communication, nous sentons la nécessité de mettre en place un « point web communal ».

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder les propositions d'organisation matérielle de ce « point web », qui pourrait également servir à des initiations pour les personnes qui le demanderaient.

Christian informe, que par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale, nous pourrions bénéficier d'un accompagnement au numérique pour la population en 2021. A voir si cela est pertinent.

Conclusions :

Avant de transmettre nos propositions au conseil municipal de La Pierre, nous décidons de reprendre nos travaux le :

Lundi 23 novembre 2020 à 20h.

Ce délai nous permettra de

- récolter les informations sur la mise en place de la fibre,
- travailler sur un cahier des charges pour le futur site web.

La réunion s'est terminée à 22h30.

Mme Andrée Angeli, Mme Nadine Depeyre, Mr François Depeyre, Mr Bernard Tisserand, Mr Christian Prunster, Mr Jacques Béchaz.